

Nombre de Membres composant :	
Le Conseil Municipal :	53
En exercice :	53
Présents :	36



N°189

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 DÉCEMBRE 2025**

L'AN deux mille vingt-cinq, le 18 décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 12 décembre 2025, s'est réuni Hôtel de Ville - Salle du Conseil municipal à sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, SACK Pierre, HADJI-GAVRIL Michel, BAZIZ Yasmina, MONTEIRO Miguel, BIDAL Damien, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE José, MESSEZ Marie-Françoise, ALLAIN Philippe, LOE Patricia, GODIN Guillaume, OZHAN Mizgin, Adjoints au Maire

AUGY Thierry, DESCAMPS Alain, SCHROEDER Cédric, GRYNBERG DIAZ Sandrine, LE ROY Franck, VACHER Annie, GILLY Jean-Paul, FAUCHEUX Gilbert, HE Dominique, CAMBIANICA Robin, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, HOCINE Massinissa, EMEL Maryse, CHIKHDENE Zayen, KARROUMI Sofienne, GUERRIEN Marc, NAULEAU Pierre-Yves, YAOU Fatima, DAGUET Anthony, NEDELEC Soizig, COHEN-HADRIA Yonel, DJEBBARI Nabila, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : DAUVERGNE Véronique, BELAIR Katalyne, NIFEUR Nadège, KARMAN Jean-Jacques, BOUCHA Safia, YONNET-SALVATOR Evelyne.

Excusés :

Représentés par :

Madame Ling LENZI	Monsieur Pierre SACK
Madame Marie-Pascale REMY	Monsieur Guillaume GODIN
Monsieur Dominique DANDRIEUX	Monsieur Michel HADJI-GAVRIL
Madame Kourtoum SACKHO	Monsieur Damien BIDAL
Monsieur Jérôme LEGENDRE	Madame Marie-Françoise MESSEZ
Madame Sandrine DESIR	Monsieur Alain DESCAMPS
Madame Solène DA SILVA	Monsieur Philippe ALLAIN
Monsieur Lewis CHARTIER	Madame Zakia BOUZIDI
Madame Margaux HOUIS	Madame Mizgin OZHAN
Madame Marie-Amélie ANQUETIL	Monsieur Samuel MARTIN
Monsieur Zishan BUTT	Madame Nabila DJEBBARI

Secrétaire de séance : José LESERRE

**Direction des Ressources Humaines et Relations Humaines/Service
Analyse et pilotage de la masse salariale**

OBJET : Mise à jour du tableau des effectifs

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Karine FRANCLET,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-29, L.21222-21, L.2313-1, R.2313-3 ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment ses articles L.2124-32, L. 2222-11, R. 2124-65 et R. 2124-67 ;

Vu le Code général de la fonction publique et notamment ses articles L.313-1 et L. 721-1, L. 522-23 et suivants ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, notamment ses articles 162 et 167 ;

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret 2019-11912 du 19 décembre 2019 portant diverses dispositions relatives aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ouverts aux agents contractuels ;

Vu le budget prévisionnel 2025 du budget principal de la ville d'Aubervilliers ;

Vu le tableau d'avancement de grade ;

Considérant que conformément à l'article L.313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés ou supprimés par l'organe délibérant de la collectivité ;

Considérant que les fonctionnaires territoriaux peuvent faire l'objet d'un avancement de grade selon les modalités prévues aux articles L. 522-23 et suivant du Code général de la fonction publique ;

Considérant que des avancements de grade ont été prononcés au titre de l'année 2025 ;

Considérant qu'il convient en conséquence de mettre à jour le tableau des effectifs afin de tenir compte de ces évolutions statutaires ;

Considérant que ces modifications n'entraînent pas de création d'emploi supplémentaire mais une mise en conformité statutaire ;

Considérant qu'il convient d'ajuster le tableau des effectifs et des emplois en fonction des emplois et postes nécessaires au fonctionnement des différents services de la commune ;

Considérant la volonté de la Commune d'actualiser son tableau des effectifs afin de faire correspondre celui-ci avec les emplois existants et occupés par les agents.

Adoption à la majorité par 40 pour, 1 contre (Fatima YAOU) , 6 se sont abstenus(Zayen CHIKHDENE, Sofienne KARROUMI, Pierre-Yves NAULEAU , Anthony DAGUET, Soizig NEDELEC, Yonel COHEN-HADRIA)

DELIBERE :

DECIDE d'ajuster le tableau des effectifs afin de prendre en compte :

- **Avancement de grade au titre de l'année 2025:**
 - 8 emplois à temps complet au grade d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe
 - 4 emplois à temps complet au grade d'adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe
 - 10 emplois à temps complet au grade d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe
 - 2 emplois à temps complet au grade d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe
 - 1 emploi à temps complet au grade d'adjoint territorial d'animation principal de 1^{ère} classe
 - 2 emplois à temps complet au grade d'adjoint territorial d'animation principal de 2^{ème} classe
 - 6 emplois à temps complet au grade d'agent de maîtrise principal
 - 2 emplois à temps complet au grade d'agent social principal de 1^{ère} classe
 - 3 emplois à temps complet au grade d'agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles
 - 1 emploi à temps complet au grade des assistants socio-éducatif de classe exceptionnelle
 - 4 emplois à temps complet au grade d'attaché principal
 - 6 emplois à temps complet au grade de brigadier-chef principal.
- **Reclassement :**
 - 1 emploi à temps complet d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe
 - 2 emplois à temps complet de rédacteur
 - 1 emploi à temps non complet de pédicures –podologues, érgothérapeutes
 - 1 emploi à temps complet d'adjoint administratif territorial

- 1 emploi à temps complet d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
 - 3 emplois à temps complet d'adjoint technique territorial
 - 2 emplois à temps complet d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe
- **Promotion interne RQTH :**
- 1 emploi à temps complet de rédacteur
 - 2 emploi à temps complet au grade de technicien

PRÉCISE que les grades rendus disponibles seront supprimés après passage en comité social territorial.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de ces agents seront inscrits au chapitre 012 du budget de l'exercice en cours

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant, à signer tout document relatif à la présente délibération.

DIT que le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente délibération.

DIT que la présente délibération sera transmise au représentant de l'État dans le Département, au titre du contrôle de légalité.

DIT que cette délibération peut faire l'objet d'un recours soit gracieux auprès du Maire d'Aubervilliers, dans les deux mois après la date de l'adoption de la présente délibération, soit contentieux auprès du Tribunal Administratif de Montreuil, au moyen de la plateforme *Télérecours* (<https://www.telerecours.fr/>), dans un délai de deux mois après l'adoption de la présente délibération ou dans un délai de deux mois après le refus du recours gracieux que ce refus ait été explicite ou soit né du silence gardé par la Ville pendant un délai de deux mois.

Reçue en préfecture le : 23/12/25

Le Maire,
Karine FRANCLET

Accusé en préfecture :

93-219300019-20251218-lmc142035-DE-1-1

Publiée le : 23/12/25

Certifiée exécutoire : 23/12/25



Tableau des effectifs maj au 19/12/2025- Ville d'Aubervilliers Budget principal

Secteur / Catégorie / Cadre Emploi	Budgétés	dont TNC	Pourvus	dont TNC	Vacants	dont TNC
Total général	1826	133	1661	90	165	43
Secteur administratif	469	2	436	1	33	1
Administrateur	3		2		1	
Adjoint administratif territorial	74		67		7	
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	43		43			
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	123		118		5	
Attaché	118	2	111	1	7	1
Attaché principal	27		23		4	
Attaché hors classe	8		7		1	
Rédacteur	40		33		7	
Rédacteur principal de 2ème classe	22		21		1	
Rédacteur principal de 1ère classe	10		10			
Administrateur général	1		1			
Secteur animation	345	123	289	82	56	41
Adjoint territorial d'animation	269	123	215	82	54	41
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	22		22			
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	28		28			
Animateur	19		18		1	
Animateur principal de 2ème classe	4		4			
Animateur principal de 1ère classe	3		2		1	
Secteur emplois fonctionnels	5		5			
Directeur général des services des communes de 80 à 150.000 hab.	1		1			
Directeur général adjoint des services des communes de 40 à 150.000 hab.	4		4			
Secteur médico-social	84	6	73	5	11	1
Psychologue de classe normale	8	5	7	4	1	1
Psychologue hors classe	3		2		1	
Sage-femme de classe normale	3	1	3	1		
Auxiliaire de soins principal de 2ème classe	2		2			
Auxiliaire de soins principal de 1ère classe	3		3			
Infirmier de classe supérieure	1		1			
Infirmier en soins généraux	7		6		1	
Infirmier en soins généraux hors classe	5		5			
Puéricultrice hors classe	1		1			
Auxiliaire de puériculture de classe normale	36		29		7	
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	13		12		1	
Aide-soignant de classe supérieure	2		2			
Secteur médico-technique	5	2	4	2	1	
Pédicures-pod,ergothérapeutes,psychomotricien,orthoptiste,tech.lab.,manip. h cl	1		1			
Pédicures-pod,ergothérapeutes,psychomotricien,orthoptiste,tech.lab.,manip.,prép	4	2	3	2	1	
Patrimoine et bibliothèques	3		3			
Attaché territorial de conservation (patrimoine)	1		1			
Assistant de conservation principal de 1ère classe	1		1			
Bibliothécaire territorial principal	1		1			
Secteur police municipale	49		41		8	
Brigadier-chef principal	36		31		5	
Gardien-brigadier	11		8		3	
Chef de service de police municipale	2		2			
AUTRES EMPLOIS	13		9		4	
Dentiste	1		1			
Médecin	10		8		2	
Pigiste	2				2	
Secteur social	204		178		26	
Agent social	3		3			
Agent social principal de 2ème classe	12		11		1	
Agent social principal de 1ère classe	16		14		2	
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	91		80		11	
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	14		14			
Assistant socio-éducatif	28		28			
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	12		11		1	
Educateur territorial de jeunes enfants	20		9		11	
Educateur territorial de jeunes enfants de classe exceptionnelle	6		6			
Conseiller supérieur socio-éducatif	2		2			
Secteur sportif	17		16		1	
Opérateur A.P.S. qualifié	1		1			
Opérateur A.P.S. principal	1		1			
Educateur territorial des A.P.S	9		9			
Educateur territorial des A.P.S principal de 2ème classe	1				1	
Educateur territorial des A.P.S principal de 1ère classe	4		4			
Conseiller territorial A.P.S. principal	1		1			
Secteur technique	632		607		25	
Adjoint technique territorial	240		240			
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	69		66		3	
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	199		195		4	
Agent de maîtrise	19		14		5	
Agent de maîtrise principal	52		45		7	
Ingénieur	13		13			
Ingénieur principal	13		12		1	
Ingénieur en chef	3		3			
Ingénieur en chef hors classe	1		1			
Ingénieur général	1				1	
Technicien	10		7		3	
Technicien principal de 2ème classe	6		5		1	
Technicien principal de 1ère classe	6		6			